



Gerant egalitaire non remunere active benevole

Par **asfoge**, le 11/11/2011 à 08:19

Bonjour,

je suis actuellement gérant égalitaire non rémunéré dans une sarl, puis je exercer de temps a autres une activite bénévole dans cette société a savoir faire des formations a titre bénévole et uniquement me rembourser des frais
merci e votre réponse

Par **edith1034**, le 11/11/2011 à 11:52

rien ne l'interdit

pour tout savoir sur la sarl

<http://www.fbIs.net/SARLINFO.htm>